



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-106

Séance du 20 décembre 2024

Date de convocation : 16/12/2024

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs présents : 6/17

Administrateurs votants : 8/17

L'an 2024, le 20 décembre à 09h30, le Conseil d'Administration du CCAS de la ville de Tours, dûment convoqué par son Président, s'est réuni salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 6/17

Pouvoirs : 2/17

Excusés : 9/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI, M. BRUN, Mme CABANNE, M. GARNAUD, M. MUSSARD et Mme SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI, Mme QUINTON à M. BRUN.

Étaient absents excusés : Mme BLET, Mme WANNERROY, Mme DARIES, M. PIERRE, Mme BECARD, M. OREAL, Mme MAUDUIT, Mme LEVAVASSEUR et M. FLEISCH.

Tome 1 - N°24-106 - OBJET : Modification de l'adhésion à l'offre référencée 2023-R058 « Prestations intellectuelles d'assistance, conseil et études au maître d'ouvrage pour les opérations de travaux » passée par le Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH).

La délibération n° 24-69 adoptée au Conseil d'Administration du 18 octobre 2024 avait pour objet l'adhésion du CCAS de Tours à l'offre du RESAH 2023-R058 « Prestations intellectuelles d'assistance, conseil et études au maître d'ouvrage pour les opérations de travaux ».

Le RESAH a précisé lors de l'adhésion que la cotisation annuelle de 500€ s'appliquait pour chaque lot souscrit, soit un total de 4500€ pour les 9 lots proposés à l'adhésion dans le cadre de la délibération n° 24-69.

La présente délibération vise donc à :

- 1) Réduire le périmètre d'adhésion pour réduire le coût d'adhésion.
- 2) Indiquer le nouveau montant total correspondant à ce périmètre.

Les lots nécessitant une adhésion immédiate pour préparer les prochains chantiers sont :

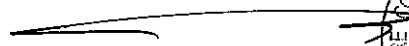
- Pour établir les plans à jour des bâtiments, au format papier et informatique (DWG), en vue de travaux mais également de demandes de subventions pour lesquelles ils sont systématiquement demandés :
 - o Lot technique 8 : prestations de relevés topographiques - Titulaire : GEOFIT
- Pour établir un schéma directeur incendie afin d'avoir une liste exhaustive et priorisée des problèmes de sécurité incendie, dont certains sont déjà connus (plan de zonage incorrect à Varennes de Loire, détection incendie incomplète à Albatros et Febvotte...), et organiser leur résolution :
 - o Lot technique 14 : coordination des systèmes de sécurité incendie - Titulaire : EFFICIO

Le montant de l'adhésion annuelle pour ces 2 lots est de 1000€.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent l'adhésion à l'offre référencée 2023-R058 « Prestations intellectuelles d'assistance, conseil et études au maître d'ouvrage pour les opérations de travaux » (lots techniques 8 et 14) telle que présentée ci-dessus, et autorisent Madame la Vice-Présidente à signer la Convention de Service d'Achat Centralisé ainsi que tout document relatif à la mise en place de cette prestation. Les membres présents signent la délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,


Rachel MOUSSOUNI

